

Au cours des années, surtout après avoir épousé le capitaine C. Barnewitz — très correct mais très «officier prussien» — Cécile Ilges devint la nièce favorite de Madame de Munkacsy sur laquelle elle gagna une emprise malencontreuse. On ne lui attribue pas seulement l'orientation pro-allemande de sa tante mais également d'avoir amené la rupture entre celle-ci et Paul Jouanet. A un certain moment il fut effectivement question de mariage entre les deux vieux amis. Madame Barnewitz, qui n'entendait pas se voir frustrer des avantages d'un héritage en vue, détourna sa tante en lui rapportant une histoire galante plus ou moins inventée.

Vint la guerre de 1914, faite pour ravir Monsieur Barnewitz, qui se morfondait dans sa retraite de major. Il reprit service pour remplir diverses fonctions dans l'administration militaire occupante en Belgique. Quant à Madame de Munkacsy, elle eut le tort de persister dans une attitude qui lui avait déjà aliéné beaucoup de sympathies. Avoir assisté, comme seule dame de la société luxembourgeoise au Te Deum chanté le 27. 1. 1915 à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur d'Allemagne — et s'y faire huer quand elle en sortit — cela en disait long sur ce que le peuple pensait de son attitude. Mais alors s'étonner du fait que les meilleures familles n'étaient plus aussi aimables envers elle, cela dénotait de la part de Madame de Munkacsy une dose massive de naïveté.

Toutefois, ces aberrations, dues probablement aux Barnewitz, n'eurent aucune influence sur les sentiments qu'elle continuait à éprouver à l'égard des déshérités du sort. Et il nous plaît de relever ce que nous disait Madame Charles Alexandre, une Française: que non seulement la Croix Rouge luxembourgeoise pouvait compter sur Madame de Munkacsy mais également les femmes et les enfants de ceux qui avaient pris service dans les armées française et belge. Qu'à cause des revenus réduits, ces dons n'aient pas été d'importance — d'aucuns les considéraient comme chiches — cela est une autre histoire.

Comme Madame de Munkacsy possédait encore deux immeubles à Paris, l'Etat français fit prévaloir la nationalité hongroise de la propriétaire et les plaça sous séquestre. Le notaire Félix Bian se rendit en France, prouva que sa cousine avait réacquis la nationalité luxembourgeoise et, après avoir obtenu la main-levée du séquestre, procéda à la licitation des immeubles. L'hôtel de l'Avenue de Villiers, si caractéristique pour ce quartier de peintres, fut acquis par M. André Gérard qui l'a d'abord habité avant de le démolir, ainsi que le N° 55, pour construire en 1936 l'immeuble de rapport actuel qui porte le N° 53. (80)

Au début de l'année 1915 Madame de Munkacsy s'était plainte de dérangements intestinaux, mais nul ne prévoyait la mort subite qui devait l'enlever le 8. 3. 1915 vers neuf heures du soir. Son enterrement, qui eut lieu le jeudi 11 mars, à 14 heures, laissa une impression pénible. Lorsque les connaissances luxembourgeoises de la défunte apprirent que les officiers allemands avec, à leur tête, le colonel Tessmar, d'horrible mémoire, devaient assister au grand complet aux funérailles, elles préférèrent